

COORDONNEES

**50 Bd Franck Pilatte
06300 Nice**

Tel fixe : 04.93.89.23.33

Tel mobile : 06.75.79.13.12

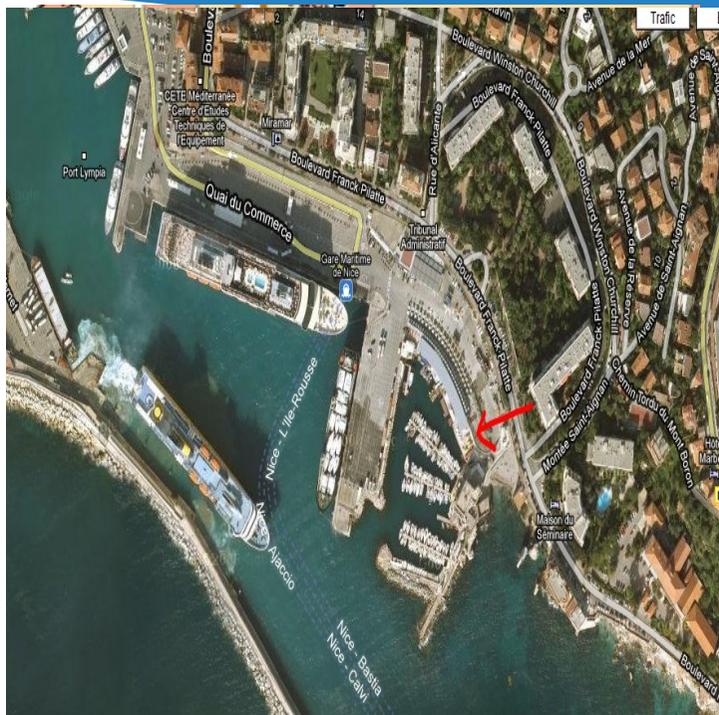
Email :

cdb@plongeeaglenautique.fr

Site :

www.plongeeaglenautique.fr

NOUS TROUVER



Accès par le 50 bd Franck Pilatte
(Escalier et ascenseur en face du Club Nautique)
Parking à proximité

**Ouvert du lundi au samedi
en saison**

Hors saison consultez notre site internet

Départ des bateaux 8h30 et 12H30

Rendez-vous une demi-heure avant

Association de gestion Loi 1901
FFESSM n°33060400
déclaration jeunesse et sport n° 98.12-06
agrément jeunesse et sport 06-S-10-12-D
N° Siret 418 532 040 00015
N° Siren 418 532 040



**PLONGEE
AIGLE NAUTIQUE**

**JEUNE
PLONGEUR
SOUS-MARIN**



La pratique de l'activité nécessite :

- l'autorisation écrite préalable du responsable légal du mineur ;
- une visite médicale de non contre-indication. Cette visite doit être effectuée une fois par an par un Médecin Fédéral ou un Médecin titulaire d'un DU de Médecine de Plongée, de Médecine Subaquatique ou de Médecine Hyperbare ou d'un DU de Médecine Hyperbare. Le médecin peut réduire cette périodicité à 6 mois en fonction des constatations médicales établies ;
- être titulaire d'une licence F.F.E.S.S.M. en cours de validité.

La visite médicale initiale préalable à la délivrance de la première licence doit comprendre une audiotympanométrie effectuée par l'un des médecins suscités s'il dispose du matériel nécessaire ou par un spécialiste ORL.

Les plongeurs accèdent à partir de 8 ans, selon leur compétence et leur âge, à différents espaces d'évolution.

Il existe trois niveaux de compétence : Plongeur de Bronze, Plongeur d'Argent et Plongeur d'Or. La compétence Plongeur d'Or est accessible à partir de l'âge de dix ans.

Il existe trois qualifications complémentaires aux brevets : Gilet, Bateau1 et Bateau 2. Elles sont la reconnaissance de savoir-faire évalués en milieu naturel mais ne modifient pas les prérogatives des jeunes plongeurs.

Pour préparer un niveau, il n'est pas obligatoire de posséder les niveaux inférieurs.



Licence et cotisation PAN

(la licence est obligatoire et comporte une assurance en responsabilité civile)

Fournir : certificat médical

Jeunes (- 12 ans) : 115€ *

Jeunes (- 16 ans) : 130€ *

Le stage

Dispensé par des moniteurs brevetés, il inclue, le prêt du matériel, la certification et le diplôme.

Stage de 4 à 8 séances en demi journée ou journée du Lundi au jeudi : de 209 à 291€ **

* au 01/09/2024

**selon l'âge